

Motion du 5 avril 2017 de Mmes et MM. Vincent Subilia, Patricia Richard, Simon Brandt et Helena Rigotti: «Pour des rues basses qui reprennent de la hauteur».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance
du 26 avril 2022, dans le rapport M-1286 A)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que les rues dites basses (constituées de la rue de la Confédération, de la rue du Marché, de la rue de la Croix d'Or et de la rue de Rive) constituent la principale artère marchande de Genève;
- le flux conséquent de transports publics qui l'empruntent quotidiennement, de même que le très grand nombre de piétons qui traversent cette voie;
- l'état de dégradation du revêtement de ladite chaussée, lequel est susceptible de présenter un danger pour ses utilisateurs;
- que son état (conjuguant goudron et pavé de façon incohérente) est parfaitement inesthétique et donc incompatible avec la «vitrine» commerciale que constitue cet axe prioritaire;
- l'intense programme de rénovation du réseau routier engagé par la Ville de Genève, incluant la pose d'un revêtement phonoabsorbant,
- les montants alloués à la Ville de Genève par le Canton à cet effet;

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à lui soumettre sans délai une étude chiffrée en vue de la rénovation du revêtement des rues basses.